

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES TROIS-TEMPS

Adopté par le conseil d'établissement le 12 mars 2024 par la résolution no CÉ#23-24-30. Un modèle de résolution sera proposé aux DÉ.

Date de prise d'effet : 1^{er} février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le choix des membres du comité de pilotage du projet éducatif est crucial pour assurer sa réussite. Il est essentiel de sélectionner des personnes compétentes, représentatives et diversifiées. Dans notre école, deux titulaires, une enseignante spécialiste, l'orthopédagogie, ainsi que la technicienne en service de garde font partie du groupe. La participation du personnel de soutien psychosocial est également sollicitée.

En favorisant la diversité et l'inclusion, nous pourrions promouvoir une prise de décision plus équilibrée et répondre aux besoins spécifiques des élèves. Cela contribuera également à favoriser l'égalité des chances dans l'éducation. Une approche collaborative et inclusive permettra de construire un système éducatif plus fort et plus adapté aux besoins de tous les apprenants.

Enseignantes : Manon Larose (4e année),
Geneviève Beauchesne (1re et 2e année),
Joannie Ayotte (orthopédagogue)

Stacy Bergeron (anglais)
Service de garde : Nancy Perreault – technicienne
Direction : -Mélissa Pilote (directrice),

CONTEXTE

Selon le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada, Saint-Marc-sur-Richelieu est une municipalité située en zone rurale, en périphérie de la grande région métropolitaine de Montréal qui compte 2 245 habitants. Entre 2016 et 2021, la population de Saint-Marc-sur-Richelieu a connu une augmentation de 3,4%. En 2021, on estime que 18,5% de la population de Saint-Marc-sur-Richelieu est composée d'individus âgés de moins de 15 ans. La taille moyenne des ménages est de 2,5 personnes et 15,3% des enfants vivent dans des familles monoparentales.

En ce qui concerne la diversité, 4,0% de la population de Saint-Marc-sur-Richelieu est composée d'immigrants et de non-résidents, tandis que 19,2% ont une langue maternelle autre que le français. En ce qui concerne l'éducation, 10,5% de la population âgée de 25 à 64 ans possède un baccalauréat ou un diplôme supérieur.

En ce qui concerne les revenus, le revenu total médian des particuliers à Saint-Marc-sur-Richelieu était de 49 600 \$ en 2020.

L'école des Trois-Temps, située dans la municipalité, est classée au rang décile 1 en termes d'indice de milieu socio-économique et de seuil de faible revenu par rapport à toutes les écoles du Québec.

Le personnel de l'école est composé de 28 employés, dont 15 enseignants, 2 orthopédagogues, 6 membres du personnel au service de garde, 3 professionnels, 1 éducateur spécialisé, 1 secrétaire et 1 direction. La stabilité du personnel permet de maintenir la continuité et de préserver les traditions de l'établissement. De plus, l'école bénéficie d'un partenariat efficace avec la communauté grâce à la fondation sur l'instruction publique de Saint-Marc-sur-Richelieu, renforçant ainsi les liens entre l'école et son environnement.

À l'école primaire des Trois-Temps, nous accordons une grande importance au développement des fonctions exécutives chez nos élèves. Nous avons mis en place une approche innovante et ludique pour les aider à renforcer ces compétences essentielles à leur réussite scolaire. En effet, certains de nos élèves présentent des défis en matière de lecture et d'écriture. Plusieurs d'entre eux se retrouvent dans la zone en échec ou à risque depuis plusieurs années malgré plusieurs facteurs de protection présents à l'école et dans les familles. C'est pourquoi nous avons également mis en place des programmes d'intervention ciblés pour soutenir ces élèves et les aider à surmonter leurs difficultés. Nous nous efforçons de créer un environnement inclusif et favorable à leur plein épanouissement. Cependant, les fragilités persistantes qui nous indiquent qu'il reste encore du travail à faire pour soutenir pleinement ces élèves et les aider à atteindre leur plein potentiel.

En tant que petite communauté scolaire, nous encourageons nos élèves à cultiver un haut degré de tolérance et de respect mutuel. Cependant, nous avons remarqué un manque de compréhension et d'acceptation des limites de l'autre chez certains élèves. C'est pourquoi nous avons mis en place des programmes spécifiques axés sur le développement des compétences socioémotionnelles. Nous organisons des activités et des discussions qui encouragent nos élèves à développer leur empathie, leur compréhension et leur acceptation des différences. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les parents et la communauté pour renforcer ces valeurs et favoriser un environnement scolaire inclusif et respectueux pour tous.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

VISION

Nous créerons un milieu éducatif où l'ouverture d'esprit, le respect et la responsabilisation sont au cœur de nos actions. Nous offrirons à nos élèves et à tous les acteurs de notre milieu une expérience éducative enrichissante qui les prépare académiquement et socioaffectivement à devenir des individus responsables, épanouis et des membres actifs de la société de demain.

VALEURS

Une école inCRRoyable

Nous croyons fermement en la collaboration, le respect et la responsabilisation en tant que leviers essentiels pour planifier les améliorations souhaitées. Voici comment nous mettons en pratique ces valeurs :

1. Collaboration : Nous encourageons la collaboration entre toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des membres de notre équipe, des parents, des élèves ou des partenaires externes. Nous croyons que la diversité des perspectives et des idées enrichit notre processus de planification et nous permet d'atteindre des résultats plus solides. Ensemble, nous travaillons à identifier les besoins, les objectifs et les meilleures solutions pour améliorer notre environnement éducatif.

2. Respect : Nous valorisons le respect mutuel et l'inclusion au sein de notre communauté. Nous reconnaissons et apprécions les différences individuelles, qu'elles soient, culturelles, ethniques, religieuses ou autres. Nous nous engageons à créer un environnement où chacun se sent écouté, compris et respecté. En planifiant les améliorations souhaitées, nous veillons à prendre en considération les besoins et les intérêts de tous, en favorisant l'égalité des chances et en évitant toute forme de discrimination.

3. Responsabilisation : Nous encourageons la responsabilisation à tous les niveaux, tant au sein de notre équipe qu'au sein de notre communauté. Nous croyons que chacun a un rôle à jouer dans le processus de planification et dans la réalisation des améliorations souhaitées. Nous encourageons l'autonomie, l'initiative et la prise de décision informée. Chaque membre de notre communauté est encouragé à prendre des responsabilités et à contribuer activement à la réalisation de nos objectifs communs.

ENGAGEMENTS

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

En intégrant ces valeurs de collaboration, de respect et de responsabilisation dans notre processus de planification, nous sommes persuadés que nous pourrions atteindre les améliorations souhaitées et offrir un environnement éducatif optimal pour tous. Ensemble, nous nous engageons à favoriser une collaboration harmonieuse en adoptant des comportements d'écoute active, de partage des idées et de soutien mutuel, afin de créer un environnement propice à la réussite collective.

En tant qu'individus et en tant que groupe, nous nous engageons à promouvoir le respect en adoptant des comportements de bienveillance, d'empathie et de considération envers les autres, afin de créer une atmosphère de compréhension mutuelle et de respect des différences.

Nous nous engageons individuellement et collectivement à adopter des comportements responsables en prenant conscience de l'impact de nos actions, en assumant nos responsabilités et en contribuant activement à la construction d'un avenir meilleur pour tous.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesurer un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulés de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel**.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES				
ORIENTATION : ASSURER LA RÉUSSITE DE TOUS NOS ÉLÈVES.				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
OBJECTIF 1 :	D'ici 2027, augmenter la proportion d'élèves dans la zone sans risque (70% et plus) en lecture		Moyenne des années 2019, 2022, 2023	2026-2027
		Proportion totale d'élèves dans la zone sans risque par niveau	1 ^{re} année : 78%	1 ^{re} année : 85%
			2 ^e année : 90%	2 ^e année : 95%
			3 ^e année : 67%	3 ^e année : 80%
			4 ^e année : 77%	4 ^e année : 85%
			5 ^e année : 87%	5 ^e année : 92%
			6 ^e année : 88%	6 ^e année : 93%
		Proportion des garçons dans la zone sans risque.	1 ^{re} année : 66,7%	1 ^{re} année : 83,3%
			3 ^e année : 63,2%	3 ^e année : 78,9%
		Proportion des élèves EHDA dans la zone sans risque.	3 ^e année : 37,5%	3 ^e année : 75%

OBJECTIF 2 :	D'ici 2027, augmenter la proportion d'élèves dans la zone sans risque (70% et plus) en écriture		MOYENNE DES ANNÉES 2019, 2022, 2023	2026-2027
		Proportion totale d'élèves dans la zone sans risque par niveau	1re année : 82%	1 ^{re} année : 87%
			2e année : 83%	2 ^e année : 88%
			3e année : 77%	3 ^e année : 82%
			4e année : 70%	4 ^e année : 80%
			5e année : 81%	5 ^e année : 86%
			6e année : 89%	6 ^e année : 93%
		Proportion des garçons dans la zone sans risque.	4 ^e année : 63,6%	4 ^e année : 90,9%

ENJEU NO 2 : PLACER LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

ORIENTATION : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE
			2022-2023	2026-2027
OBJECTIF : 1	D'ici 2027, diminuer le nombre d'événements de violence colligés afin améliorer la qualité des interactions sociales entre les élèves.	Le nombre d'événements de violence colligée dans la plate-forme SOI	1000 événements de violence colligée	800 événements de violence colligée

ENJEU NO 2 : PLACER LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE NOS ACTIONS				
		(comportement à risque et à modifier).		
OBJECTIF : 2	D'ici 2027, diminuer de 10% la proportion des élèves qui nomment la présence de violence verbale envers les membres du personnel à l'école	Proportion des élèves qui répondent à l'affirmative à la question du sondage maison aux élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e . À l'école, des élèves répondent avec impolitesse au personnel scolaire (ex. : arrogance, agressivité, insultes)	32% des élèves répondent à l'affirmative à la question 24.	32% des élèves répondent à l'affirmative à la question 24.

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.